



PROTOCOLE D'ISOLEMENT

Collège Le Revard

COMMUNICATION

Bonjour, cet imprimé vous donne, à vous et votre enfant, le protocole que nous allons suivre ensemble pour épauler votre enfant durant sa période d'isolement de l'établissement.

Les parents doivent être actifs sur cette période pour accompagner l'enfant, et reprendre avec lui de manière régulière ce qu'il a produit ou pratiqué.

Il ne peut être laissé seul, il doit être accompagné afin de pouvoir s'engager pleinement dans ce qui lui sera proposé, et ainsi compenser cette rupture scolaire, qui peut être longue pour certains.

Les parents doivent donc faire obligatoirement, et régulièrement, le suivi de ce qui est proposé à leur enfant

CONTACTS

TEL collège : 04 85 96 (13 40)
CPE : (1343) – Infirmière (1346)
Vie Scolaire (1344 ou 1345)
Secrétariat direction (1338 ou 1339)
Secrétariat gestion (1341 ou 1342)

SITE WEB : <https://college-le-revard-gresy-sur-aix.web.ac-grenoble.fr/>

E-MAIL : Ce.0731521g@ac-grenoble.fr

LOGICIELS PRINCIPAUX ET MODES DE COMMUNICATION

- 1 – Logiciel PRONOTE
- 2 – Ressources CNED en ligne
- 2 – EMAILS
- 3 – TELEPHONE ETABLISSEMENT

*Privilégiez les contacts à distance
Évitez l'entrée au collège
(Sauf prise de rendez-vous en amont)*

PRIORITAIREMENT DES LA DECISION D'ISOLEMENT

Contact des acteurs

Par Pronote, signalez-vous à Mme la CPE Nelly Peyrin, ainsi qu'au Professeur Principal de votre enfant. Les tenir informés : de la durée de l'absence, du matériel dont disposera votre enfant, des éventuels blocages qu'il risque d'avoir (seul à domicile, couverture wifi, équipement...)

Etat de la préparation de l'enfant

Votre enfant a-t-il tous ses ouvrages ? / possède-t-il ses codes pronote ? A-t-il un espace de travail personnel ? Quel planning prévoyez-vous avec lui en journée pour son travail ? Avez-vous créé son compte CNED, sait-il comment y aller et s'en servir ?

Prévoir avec votre enfant, 1 ou 2 camarades qui prendront les cours

Si vous êtes en difficulté sur cette question vous pouvez interpellé le professeur principal ou la Vie Scolaire qui trouvera des élèves acteurs. Ces élèves pourront faire des copies au secrétariat ou utiliser la numérisation / photo pour les faire parvenir à votre enfant.

PROCESSUS DE TRAVAIL PROPOSE

Information des équipes et communication de la trame sur la période

Chaque enseignant informera la famille et l'élève sur l'organisation de sa discipline : Dans pronote l'élève trouvera le contenu des cours qui constituera sa base de travail, ainsi que les devoirs à faire. Des exercices pourront être proposés se basant sur les manuels ou sur des QCM en ligne.

L'élève pourra participer à des visios en ligne, si c'est le cas il sera prévenu par l'enseignant. Les cours du CNED avec des exercices sont disponibles, accés par le site web du collège.

Si la période d'absence est courte l'élève se mettra en relation avec un camarade pour se mettre à jour.

Appel de mi période par l'AED référent du niveau

Ce point sera fait en milieu de parcours, prévoyez d'avoir vos coordonnées à jour, en cas de besoin interpellé le secrétariat. L'AED fera le point et communiquera au PP / CPE un état de situation, afin de permettre de lever des difficultés aussi si besoin.

Assistance et veille

Vous avez dans la colonne de gauche les numéros directs pour assistance, notamment sur les codes ou nous signaler un problème, n'hésitez pas. À tout moment vous pouvez interpellé un enseignant ou le PP. Attention pour rappel les enseignants maintiennent un enseignement au collège, ils ne peuvent faire un enseignement à distance comme en mars.

À tout moment vous devez être actif auprès de votre enfant et faire vivre la relation école collège, le travail ne peut être uniquement descendant des équipes qui sont mobilisées pour tous les élèves, c'est un travail PARTENARIAL qui s'appuie surtout sur un engagement plein et entier de votre enfant dans le travail.

RECU SUR LE CONTEXTE

Les équipes pédagogiques et éducatives peuvent présenter des symptômes, être en isolement et télétravailler si elles ne sont pas malades. Le processus de remplacement usuel est appliqué par l'Académie de Grenoble. L'établissement peut être en défaut de personnels à certains moments. Cela peut occasionner des défauts de service. Tant que la sécurité des biens et des personnes est assurée le collège continuera ses missions avec les moyens disponibles. Pour rappel : Nous ne sommes pas en période ordinaire.